

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Le Crotoy Culture et Evènements

**Jeudi 18 janvier 2018 salle Toulouse Lautrec rue Eudel Le Crotoy
début de la réunion à 14h45**

Présence de 74 adhérents, dix adhérents se sont excusés

Mme. Patricia Chagnon s'excuse de ne pouvoir être présente et fait part de son soutien pour nos activités

Présence de M. Michel Delahaye Président des Commerçants et de Mme. Claude Cailly du Courrier Picard . Monsieur Johann Rauch du Journal d'Abbeville s'était excusé.

Pas de représentant de la Municipalité

Mots du Président

Tout d'abord bonjour et meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Je vous remercie de participer à cette réunion annuelle qui tourne la page de l'année 2017. Forte de ses 177 adhérents notre Association est la plus importante du Crotoy. Notre Association qui est diversifiée s'ouvre au plus grand nombre. Votre Président et Anne-Marie ne compte pas leur temps et leurs efforts pour faire fonctionner cette petite entreprise. Nous sommes des bénévoles comme vous et faisons notre possible pour satisfaire le plus grand nombre, bien sûr il y aura toujours des grincheux mais je peux leur dire qu'en adhérent à notre Association ils devraient se dire qu'est-ce que je peux apporter et non pas qu'est-ce que je vais récupérer. Je remercie aussi les administrateurs et les adhérents qui viennent travailler à la hutte, nous donner du temps à la décoration du chalet du village de Noël, participer aux réunions et différentes prestations annuelles ainsi que ceux qui laissent quelques euros dans nos tombolas et prennent le temps de nous envoyer des messages de sympathie, je remercie aussi les photographes qui complètent nos diaporamas. Quelques chiffres notre site internet JIMDO en 2017 a eu 3795 visiteurs et 13312 pages lues, toutes les informations sont sur le site, n'hésitez pas à le consulter car souvent la messagerie pose problème ou votre adresse internet est erronée. Deux réunions des Administrateurs le 26 juin et le 30 novembre ainsi qu'une réunion trimestrielle avec les adhérents disponibles pour la programmation des marches et de questions diverses .

Je remercie la Municipalité pour le prêt gratuit des salles pour nos réunions et de notre repas annuel. Je remercie aussi l'Office de tourisme et le service animation ainsi que nos médias locaux en particulier le Courrier Picard et le Journal d'Abbeville. En 2017 une belle promotion pour notre Association avec la Hutte Pédagogique dans les médias Nationaux avec le Chasseur Français et la Sauvagine de l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau. Les sites internet comme la Hutte Virtuelle et Facebook . Médiatisation indispensable, En 2008 nous étions deux huttes pédagogiques dans la région, actuellement une douzaine ont vu le jour. Il est dommage d'être reconnu Nationalement et dénigré localement.

Approbation du CR de l'AG 2016 réalisée en 2017 / VOTE à l'unanimité

Rapport moral : _____

Notre Association aura dix ans le 6 mai de cette année, un beau bébé qui grandit avec les aléas de la vie. En 2017 un nombre d'adhérents croissant, un club de marche qui reste convivial, le repas à thème Brasil, les repas à l'école hôtelière de Rue, des sorties à la journée, en Week-end ou trois jours. Pour 2018 on continue sur la lancée, repas avec le thème carnaval de Dunkerque, les Godillots à Paris, le séjour dans le Jura, le Puy du Fou.. L'étalement des paiements permet au plus grand nombre de participer. Pour l'avenir il serait bien sortir des nouvelles idées, au début de l'Association j'avais lancé des activités qui se sont éteintes avec le temps ou qui ont pris leur envol différemment : club de marche « ché Vadrouilleux » groupe de Country, du théâtre, des journées peinture, du qi gong, des animations en ville les Arts de la rue dans le quartier prison Jeanne d'Arc, les Arpèges sur la Butte du Moulin, les promenades guidées dans le marais. Le Crotoy manque d'idées et se meurt lentement, ce qu'il faudrait c'est lancé des activités pour intéresser et motiver la jeunesse. A une époque qui n'est pas si lointaine j'avais fait avec Mme. Berton institutrice à Saint Firmin deux projets pédagogiques avec les gamins de sa classe, réhabilitation de la mare « à vache » et plantation de jeunes saules à la Hutte Pédagogique. A la fin de mon mandat Municipal avec les élèves de M.Briche directeur de l'école du Crotoy j'avais lancé un concours pour un projet d'aménagement du rond point des oiseaux à l'entrée du Crotoy. Une maquette avait été réalisée par les élèves avec pour thème le Nautilus de Jules Verne. Projet non suivi avec la nouvelle Municipalité. Donc si des adhérents ont des idées et qui veulent s'impliquer pour les réaliser l'Association fera ce qu'il est possible pour les aider.

Bien sûr et vous vous en doutez je vais parler de la Hutte Pédagogique, certains diront encore et d'autres les nouveaux adhérents ont besoin d'explications. Il est regrettable et c'est un petit mot de voir l'acharnement Municipal le Maire en tête de tout faire pour saboter cette initiative qui a débutée en 2008 par la remise en état d'un site abandonné. Qui cela dérange, quels intérêts personnels? Il est invouable de dire qu'un tour dans les huttes du marais peut rapporter entre 800 et 2000 euros alors que les baux sont au maximum de 4000 euros. Je suis fier de porter ce projet depuis dix ans et je compte bien continuer. Qui peut sous estimé les retombées touristiques qui favorisent la découverte d'un site naturel et de ses traditions ainsi que les retombées économiques dans les commerces ou gîtes locaux, allez demandé aux milliers de personnes qui y sont passés pendant ces dix années chasseurs et visiteurs ainsi qu'aux élèves des projets pédagogiques effectués .

Quelques soucis encore avec le changement d'assureur en passant d'AXA à la MACIF en 2016, c'est la MACIF qui a géré le transfert et l'annulation des contrats, mais c'est le Président qui reçoit de temps en temps une lettre d'huissier pour impayé de 200 euros. Je remercie quand même AXA de m'avoir donné une photocopie de la lettre renvoyée par Mme. Le Maire à AXA avec le chèque de 1858,88 euros en dédommagement des dégâts immobiliers subis à la Hutte Pédagogique. Cette lettre renvoyée avec le chèque était du 28 novembre 2016. J'avais fait la demande chez AXA après le Conseil Municipal du mois de septembre 2017 ou encore l'Association par l'intermédiaire de M. Bordji avait présenté un droit d'initiative pour réclamer cette indemnisation immobilière, le Maire disait qu'elle n'avait pas reçu d'indemnité et il fallait que j'apporte la preuve comptable. Dans une réponse au Conseil Municipal du droit d'initiative de l'Association présenté par M. Bordji et la demande de subvention de 2344 euros du mois de juin 2017, le Maire reconnaissait avoir refusé la somme de 2564,71 euros proposée par le cabinet d'expert car cette somme paraissait dérisoire, de qui se moque-t-on quand on sait que c'est l'Association avec ses fonds propres et ses adhérents qui a remis la Hutte en état. Notre demande de subvention n'aurait rien coûté aux habitants du Crotoy si la Municipalité avait accepté ce dédommagement. La Municipalité doit être riche pour refuser cette indemnisation ainsi que les 3000 euros dépensés pour nous faire un procès. Après une année et une mise en demeure à payer nous avons récupéré les 800 euros que la Municipalité nous devait après avoir été déboutée d'un procès inutile. Parlons maintenant de la demande de subvention qui a été refusée, je savais que c'était inutile mais cela a été fait. Si on prend le CR du Conseil Municipal du mois de juin 2017, Mme. Le Maire, note que les comptes de l'Association ne sont pas assez détaillés, je me demande de ce qu'il en est des autres associations. Quand on distribue des milliers d'euros à des Associations à peine Crotelloises ou à une structure apolitique comme les droits de l'homme. Donc nos comptes ne sont pas détaillés mais elle énumère les prestations voyages et repas payés par les participants, jusqu'à deux repas payés à deux administrateurs suite au décès d'une adhérente. Elle ne se refuse rien en disant que le Président a eu deux remboursements de 500 euros, je les cherche encore dans les comptes 2016 que chaque administrateur a eu en main ainsi que le commissaire aux comptes et validés lors de l'A.G. de janvier 2017, on arrive dans la diffamation. Sa conclusion, on n'a pas besoin de subvention car la hutte est une subvention en nature. Elle oublie un point c'est que les clauses du bail stipulent que la municipalité doit faire l'entretien de la hutte et des annexes extérieures, ce qui n'est pas fait depuis le début de son mandat. J'avais aussi fait une demande de subvention auprès de la com de com du Ponthieu Marquenterre mais j'attends encore une réponse.

Rapport de la Secrétaire Marilène

Suivi des adhérents, plus de numéro par adhérent, la feuille d'adhésion annuelle sera toujours demandée car il faut se garantir en cas de problème, le carton d'adhérent qui vous ai remis sera tamponné au renouvellement de l'adhésion.

Le listing des adhérents est confidentiel aux administrateurs, si un adhérent demande un renseignement il faut l'accord de la personne concernée.

Lors de l'A.G. 2017 il a été décidé d'augmenter les cotisations, elle était de dix euros depuis 2008, elle passe à 12 euros en 2018 et sera de 14 euros en 2019.

Rapport des activités 2017 par la Trésorière Anne-Marie

En janvier, nocturne à l'Abbaye de Saint Riquier avec 24 participants
En février, repas « Brasil » avec 83 participants
En mars, les godillots à Paris avec 57 participants
En mai, Rando rail avec 40 participants
En juin, barbecue avec 40 participants
En juin, Mesnières en Bray avec 22 participants
En juillet, trois jours en Bretagne et île de Jersey avec 57 participants
En juillet journée à Versailles avec 57 participants
En juillet soirée vespérale et dînatoire
En septembre FORUM des associations
En décembre sortie Bruges et Bruxelles avec 53 participants
En décembre Village de Noël sur le port
En cours d'année deux repas au Lycée Hôtelier du Marquenterre de Rue avec 2 fois 44 personnes

Les Vadrouilleux

Réunion trimestrielle pour programmer les marches ou chacun est invité
Rappel de contacter le responsable de la marche programmée pour tous renseignements
Rappel des heures de départ et lieu de rendez-vous
Rappel du fonctionnement du covoiturage et tarifs
Rappel des consignes de sécurité, gilet orange et sifflet
S'il est prévu une canicule ou du mauvais temps le responsable de la marche peut prendre la décision de la programmer le matin ou de la supprimer, le téléphone fonctionne dans les deux sens pour prendre les renseignements.
Gardons à l'esprit que ces marches doivent rester conviviales.

Gilles et la Hutte Pédagogique

Tout d'abord je tiens à remercier les adhérents et bénévoles qui dès le début 2017 sont venus « éradiquer » en plusieurs matinées les herbes envahissantes qui atrophiaient le milieu aquatique et qui sont venus aussi réparer les clôtures. Mon bras droit pour accueillir les visiteurs et chasseurs. Un désagrément en juillet avec des dégradations, caméra de surveillance jetée dans la mare (celle du Président d'une valeur de 250 euros remboursée par la Macif à hauteur de 71,67 euros), destruction d'un nid de ponte en osier, vol d'une dizaine de jeunes colverts, une plainte a été déposée. Le régime de croisière a repris de plus belle pour les locations aux chasseurs, l'accueil et le service à la carte et la tenue de la hutte comme un gîte est très appréciée, ce qui fait la différence avec les autres huttes pédagogiques. Sur la saison 2017/2018, j'ai eu des visiteurs de toute la France, du Var, des Bouches du Rhône, de la Gironde, de la Charente qui avait réservé un gîte à proximité de la hutte, de la Marne, de l'Anjou, du Calvados, des Nordistes et bien sûr de la Picardie. Les locations ont été de 92, j'ai récupéré une douzaine d'adhérents parmi les chasseurs. Depuis 2008 c'est 815 nuitées qui ont été réalisées, faite le compte avec deux, trois ou quatre occupants par nuitée. C'est lourd en gestion et prestation, il faut compter une heure et demie pour donner les explications, attraper les canards et faire une attache sur la mare quand le chasseur n'a pas d'appelants; compléter d'une demie heure le matin pour le départ des occupants. J'ai aussi réalisé des visites individuelles, de groupes comme une réunion familiale de trente personnes sur le thème nature et l'école de l'espérance d'Abbeville. On pourrait relancer comme il y a quelques années les promenades guidées du marais en juillet et août, rappelons que ce marais de 240 hectare est l'un des plus beaux du Nord de la France, mais avec cette municipalité cela paraît impossible, mais un gros potentiel touristique existe. Conclusion, quand on aime on ne compte pas, mais mon travail a la maison prend du retard.

Rapport financier

Les Administrateurs ont eu la totalité des feuilles comptables, les adhérents qui voudraient ces pièces comptables peuvent contacter un administrateur ou le Président.

Présentation des grandes lignes de la comptabilité :

En fonctionnement un solde positif de 1108,17 euros pour des dépenses de 1462,89 euros

Gain de 1770 euros des 177 adhérents et le versement de 801,06 euros du procès

Des dépenses pour 44653,27 euros et des versements pour 51541,63 euros (chèques et espèces)

Travail important de la trésorière pour faire le suivi et les rentrées de 615 chèques.

Remercions Francine et Olivier pour avoir fait bénéficier l'association de la quête lors de leur mariage au Crotoy, ce sont quand même 53,82 euros.

Les dépenses des prestations et activités ont été de 1970,34 euros

Les recettes des prestations et activités ont été de 902,38 euros

La Hutte Pédagogique, 3074 euros de recette pour un fonctionnement de 1173,29 euros

Le solde positif est de 1800,71 euros

Au 31 décembre 2017 le solde sur le compte courant était de 4673,24 euros

Le solde sur le compte épargne était de 6600,23 euros avec les intérêts annuels de 84,66 euros.

Le solde des espèces en caisse était de 1019,30 euros

Deux chèques non tirés au 31/12/2017 pour 3500 euros

Avance Jura de 9120 euros dont 7000 euros ont été payés à la CAP en 2017

Reste un solde Jura en 2017 de 2120 euros pour acompte 2018

Ce qui fait un solde positif de 6672,77 euros au 31 décembre 2017

A noter qu'il est important d'avoir une bonne trésorerie pour répondre aux acomptes des voyagistes et de faire payer en plusieurs fois le coût des sorties aux adhérents.

Proposition du budget prévisionnel

Recettes 49580 Euros pour des dépenses de 52500 euros, un solde négatif de 2920 euros, solde négatif pour financer les activités 2018.

Les calendriers annuels ont un prix de revient à l'unité de 4 euros, les autres années quand c'était gratuit il n'y en avait pas assez, comme cette année ils sont à deux euros il en reste, cherchez l'erreur.

Rapport du commissaire aux comptes M.Christian Betsch

Vote à l'unanimité

Projets d'activité en cours ou en prévision :

Ce qui est programmé :

En avril, les Godillots à Paris

En avril le séjour dans le Jura

En juin le Puy du Fou

Participation au Forum des Associations et au Village de Noël

Autres sorties envisagées :

Journée Reims et Epernay, à Brugny visite d'une cave de champagne et repas (chez Michel Testulat).

Journée pour petits et grands « Rêve de bisons » à Muchedent 76590, visite nature cervidés et bisons et nouveau cette année un parc à loups, restauration à base de bison..

Sortie théâtre ou autre en fin d'année.

Deux repas au Lycée Hôtelier du Marquenterre de Rue.

Pour 2019 :

Marseille, séjour au village club urbain (ouvert en février 2017), au coeur de Marseille.

Composition du Conseil d'Administration et du bureau

Cette année il n'y a pas d'élection, le Conseil d'Administration est renouvelable tous les quatre ans par moitié, ont été élus ou réélus en 2015 Mmes. Collard Marie-France, Nicolay Martine et Dupont Anne-Marie ainsi que M. Dupont Gilles. En 2017 ont été élus ou réélus Mmes.

Volzaque Thérèse, Marilène Balsamo, Barré Michèle, Mrs. Doliger Jean-Michel, Acar Cyril, Delattre Marc.

Demande formulée par Mme.Crépin Roselyne d'être administrateur, comme cette année il n'y a pas d'élection elle a été cooptée, elle s'implique depuis quelques années pour nos affiches et donne la main à Anne-Marie .

N'oubliez pas que les Administrateurs sont des bénévoles, quand vous rendrez un service on vous dira peut-être merci, mais si c'est négatif on vous traitera de bon à rien. Votre récompense sera votre conscience, que cela ne vous décourage pas.

Composition du bureau :

Président Gilles Dupont

vice président Jean-Michel Doliger

secrétaire Marilène Balsamo

trésorière Anne-Marie Dupont

commissaire aux comptes Christian Betsch

Questions diverses

Le Président lit une proposition de Monsieur Emmanuel Dubert pour des sorties avec le « TOULOULOU » son catamaran le temps d'une marée en Baie de Somme. L'idéal serait d'avoir un groupe de 12 personnes. Les personnes intéressées doivent contacter le Président. Le président a demandé à M. Delahaye de lui préparer une visite au Palais du Luxembourg ou siège le Sénat.

Fin de la réunion à 15h45

Moment de convivialité avec la dégustation de la galette des rois

Le Président

Le Secrétaire

